

Dons — Une coopération financière destinée à construire l'infrastructure sociale des pays en développement

Construire l'avenir des pays à faible revenu

Un don est une aide financière sans obligation de remboursement de la part du pays en développement bénéficiaire (pays partenaire). Destiné en priorité aux pays à faible revenu, ce type d'aide couvre un large éventail de domaines de coopération tels que le développement de l'infrastructure économique et sociale, l'éducation, le VIH/sida, la santé infantile, et l'environnement, en vue de jeter les fondations qui assureront le développement dans ces pays.

Hormis les dons gérés directement par le ministère japonais des Affaires étrangères dans le cadre de la politique diplomatique, la JICA assure la gestion de l'ensemble des dons et des activités associées telles que les études préparatoires, les conseils et recommandations aux pays partenaires pour la mise en œuvre des projets, ainsi que la gestion après-projet.

Un champ élargi pour répondre à des besoins diversifiés

Avec la mondialisation, le monde doit affronter de nouveaux défis tels que le changement climatique, les catastrophes naturelles de grande ampleur, les conflits et le terrorisme. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables face à ces défis, et les domaines couverts par les dons se sont fortement diversifiés ces dernières années pour répondre à un éventail plus large de besoins. Par exemple, dans le domaine de la consolidation de la paix et de la reconstruction des pays affectés par un conflit, comme l'Afghanistan, la JICA a fourni des dons pour la remise en état et la construction de routes, d'hôpitaux et d'autres infrastructures vitales. D'autres domaines sont confrontés à des besoins croissants : la lutte contre le terrorisme, par le renforcement des contrôles aux frontières, et de la sécurité maritime ; la gestion environnementale et l'atténuation et/ou

l'adaptation au changement climatique, par l'introduction de sources d'énergie renouvelables et la construction d'installations pour un approvisionnement sûr et stable en eau ; la prévention des catastrophes et le rétablissement, par la construction d'installations et la fourniture d'équipements pour faire face au nombre croissant de catastrophes naturelles telles que les inondations, les séismes ou les tsunamis. La JICA s'est attaquée sans délai à ces problèmes afin d'apporter une réponse adéquate aux changements rapides du contexte international et des besoins en matière d'aide des pays en développement. Dans la mesure où la plupart de ces problèmes touchent l'ensemble de la planète, ils sont tout aussi importants au regard de la paix, de la stabilité et de la prospérité du Japon. Par ailleurs, les connaissances et les technologies japonaises sont, si nécessaire, largement utilisées dans le cadre de l'aide.

Avec l'élargissement des domaines couverts par l'aide, la JICA renforce son approche intégrée, où l'aide est assortie de conseils techniques et d'activités de développement de ressources humaines. Ainsi, afin de transmettre à la population locale



Un don a été octroyé pour la construction du terminal de l'aéroport international de Kaboul, la capitale de l'Afghanistan. L'aéroport constitue à présent un lien vital entre l'Afghanistan et le monde, sa fréquentation ayant bondi de 300 000 passagers avant le projet à plus de 900 000 voyageurs aujourd'hui. (Photo : Sayad Jan Sabawoon)

Types de dons mis en œuvre par la JICA

Intitulé du programme	Résumé
Dons pour les projets généraux	Soutien aux projets mis en œuvre pour répondre aux besoins essentiels de l'être humain tels que l'éducation (ainsi que la construction d'hôpitaux, d'écoles et de routes, l'achat de matériels et d'équipements pour les véhicules de transport en commun, etc.)
Dons pour l'autonomisation communautaire	Soutien au développement intégré de compétences dans les communautés dont l'existence ou les conditions de vie sont menacées.
Dons pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix	Soutien et autres mesures pour développer les infrastructures économiques et sociales nécessaires dans les pays en situation post-conflictuelle
Dons pour la prévention des catastrophes et la reconstruction	Soutien en matière de prévention et de reconstruction après des catastrophes
Dons pour l'environnement et la lutte contre le changement climatique	Soutien à l'adoption de politiques et à la planification relatives aux mesures de lutte contre le changement climatique mondial, etc., et aux projets associés
Dons pour les stratégies de réduction de la pauvreté	Soutien budgétaire aux pays mettant en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté
Dons pour le développement des ressources humaines (bourses d'études)	Soutien à la formation de jeunes fonctionnaires
Dons pour la pêche	Soutien aux projets de promotion de l'industrie de la pêche
Dons pour la culture	Soutien à l'achat d'équipements et au développement d'installations nécessaires pour promouvoir la culture, etc.
Dons pour les agriculteurs défavorisés	Soutien à l'achat d'équipements agricoles et d'engrais, etc., pour appuyer les efforts destinés à réaliser l'autosuffisance alimentaire
Dons pour la coopération antiterroriste et le renforcement de la sécurité	Soutien au renforcement de mesures de lutte contre la piraterie et d'autres actions de sécurité publique

le savoir-faire nécessaire à l'exploitation et à la maintenance des équipements fournis par des dons, des experts sont détachés du Japon ou des représentants de la population locale sont invités à suivre une formation au Japon. Pour renforcer l'impact sur le développement, le don peut être combiné à une coopération technique. Il est notamment possible de construire des structures de formation et de recherche nécessaires au développement des ressources humaines ou au renforcement organisationnel assurés par la coopération technique.

Procédure de mise en œuvre des dons

Identification et formulation du projet

Sur la base des discussions avec le gouvernement du pays partenaire, la JICA conduit diverses études, notamment préparatoires, examinant ainsi sous divers angles la situation du pays, les objectifs du projet, l'étendue de la coopération, les structures d'exécution et de gestion et les résultats attendus du projet. Les fonds requis sont calculés sur la base de ces informations.

Examen et approbation

La JICA communique au gouvernement japonais toutes les informations relatives au processus de mise en œuvre et aux résultats des études préparatoires, elle vérifie le bien-fondé du projet et examine le contenu de la coopération.

En s'appuyant sur les résultats des études, le gouvernement japonais procède aux vérifications nécessaires et assure la mise à disposition des fonds, avant de soumettre ses propositions à l'approbation du Cabinet.

Échange de notes et accord de don

Après l'approbation du Cabinet, le gouvernement du pays partenaire et le gouvernement du Japon signent des documents (échange de notes) récapitulant les objectifs et le contenu de la coopération pour le projet concerné.

La JICA signe alors avec le gouvernement du pays partenaire un « accord de don » qui définit les conditions du don.

Mise en œuvre

Durant cette phase, qui suit la signature de l'échange de notes et de l'accord de don, la JICA fournit, au pays partenaire et aux consultants, des conseils et des recommandations sur la mise en œuvre du projet. Ces avis techniques et recommandations garantissent le respect des procédures et des délais de construction d'installations et de fourniture de matériels et d'équipements, à compter de la date de l'accord de don jusqu'à la fin des travaux de construction, en passant par la remise des matériels et des équipements.

Gestion de l'après-projet

Au terme de la coopération, le gouvernement du pays partenaire prend en charge la maintenance et le fonctionnement du projet. Des problèmes inattendus, comme les pannes d'équipement, peuvent cependant se produire. La JICA assure alors une coopération supplémentaire, sous la forme de fourniture de matériels et d'équipements, d'envoi d'équipes de réparation, et de travaux de réparation d'urgence, destinée à pérenniser l'efficacité de l'aide.

Études préparatoires

Élaborer une coopération pour maximiser les bénéfices des trois types d'instruments d'aide : la coopération technique, les prêts d'APD et les dons

Renforcer la mise en œuvre flexible et rapide de projets efficaces grâce aux études préparatoires

Les études préparatoires sont conduites pour formuler un programme de coopération, identifier et élaborer des projets individuels, et confirmer la pertinence, l'efficacité et l'efficience d'un projet. Elles sont réalisées dès que nécessaire, sur décision prise après consultations avec le ministère des Affaires étrangères du Japon. Le cas échéant, une même étude peut couvrir un programme de coopération et des projets individuels. Cette approche assure une réalisation rapide et flexible des études préparatoires.

Les études préparatoires permettent à la JICA d'optimiser les combinaisons et les effets de synergie de trois instruments d'aide, la coopération technique, les prêts d'APD, et les dons, et ainsi d'améliorer les effets attendus de la coopération sur le développement.

Les objectifs des études préparatoires peuvent être classés dans deux catégories principales :

- 1) Une étude peut « fixer un objectif de développement pour la coopération » et « élaborer des scénarios de coopération appropriés (programme de coopération) pour réaliser cet objectif », afin d'aider le pays partenaire à résoudre des problèmes de développement spécifiques d'une manière efficace et efficiente.
- 2) Une étude peut identifier et formuler des projets individuels et formuler des plans de base pour ces projets, examiner la pertinence, l'efficacité et l'efficience des projets et proposer des contenus pour la coopération.